



HAL
open science

Devenir(s) homosexuel(s) et exil. Construction des dispositions sociales à la résistance et à la résignation à l'hétérosexisme en Afrique de l'Ouest

Cyriac Bouchet-Mayer, Sylvain Ferez

► To cite this version:

Cyriac Bouchet-Mayer, Sylvain Ferez. Devenir(s) homosexuel(s) et exil. Construction des dispositions sociales à la résistance et à la résignation à l'hétérosexisme en Afrique de l'Ouest. in de Lima Neto A. A., Perera E. & Freire Ferreira F. R. (dir.), *Diversidade e educação: experiências de resistência e de criação*, Natal: UFRN, <https://repositorio.ufrn.br/handle/123456789/46742>, 2022. hal-03712369

HAL Id: hal-03712369

<https://hal.science/hal-03712369v1>

Submitted on 3 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Devenir(s) homosexuel(s) et exil. Construction des dispositions sociales à la résistance et à la résignation à l'hétérosexisme en Afrique de l'Ouest.

Cyriac Bouchet-Mayer & Sylvain Ferez

« *C'est comme ça, c'est mon destin* », affirme Souleyman, 50 ans, arrivé en Europe en 2017. Cela fait trois ans qu'il est entré en exil à la suite de nombreuses agressions physiques liées à son orientation sexuelle. Il est ballotté depuis, entre l'Italie et la France, au gré des règlements européens visant à réguler l'asile¹. Malgré les hébergements précaires et la vie à la rue, il ne perd pas espoir d'être reconnu réfugié² par la France puis naturalisé. S'il y parvient, il souhaite retourner dans son pays d'origine pour essayer d'améliorer les conditions de vie des personnes LGBT³. Avec d'autres exilés, il souhaite que les personnes LGBT soient solidaires et s'organisent afin de pouvoir vivre un jour dans les pays qu'elles ont dû fuir. À l'inverse, certains demandeurs d'asile ou réfugiés, souhaitent reconstruire leur vie en France, « *vivre leur vie* » et ne jamais retourner dans leur pays d'origine.

Quel qu'en soit le motif, l'exil qui est associé à la fuite, renvoie souvent dans le paysage politico-médiatique à une forme de résignation, d'abandon, de lâcheté. Or, lorsque l'on s'intéresse plus précisément aux motifs et conditions de l'exil, on observe une certaine hétérogénéité à l'image des profils précédemment décrits. Dans les mises en récits, certains affichent une forte reconnaissance identitaire vis à vis de l'homosexualité, comme une forme de conscience de classe dans son acception marxiste. Malgré leur exil, ils conservent des velléités à remédier aux problèmes qu'ils ont rencontré, non pas pour eux mais pour les autres, pour les suivants. D'autres à l'inverse, semblent se résigner à l'ordre hétérosexiste les ayant conduits à l'exil et souhaitent simplement vivre dans une société plus tolérante des minorités sexuelles. Cette contribution propose, à partir de récits de vie d'hommes originaires d'Afrique de l'ouest demandant l'asile ou réfugiés en France au motif de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, d'interroger la construction de ces postures plus ou moins marquées par la résignation et/ou la résistance. Comment s'établissent des dispositions sociales menant à la résistance ou à la résignation à l'ordre hétérosexiste établi ? Comment influencent-elles les postures mises en récit par les exilés ?

¹ En droit Européen, le règlement est un acte juridique obligatoire qui s'impose à tous les États membres.

² Le statut de réfugié est accordé en cas d'issue positive de la procédure de demande d'asile.

³ Acronyme générique, communément utilisé pour qualifier les personnes Lesbien(ne)s, Gays, Bis et Trans.

L'asile gay : fuite ou résistance à l'hétérosexisme ?

Au titre de la convention de Genève, le statut de réfugié doit être accordé à toute personne « *craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut, ou en raison de ladite crainte, ne veut y retourner* ». L'asile au motif de l'orientation sexuelle est délivré pour la première fois par les États-Unis à un ressortissant Cubain, en 1990 (Park, 1995). Conformément aux termes de la convention de Genève, l'homosexualité est alors considérée comme formant un « groupe social » auquel l'appartenance serait susceptible d'entraîner ou de justifier des craintes de persécutions dans certains pays.

En effet, les nombreux récits autobiographiques recueillis depuis 2018 au cours de l'enquête de doctorat sur laquelle s'appuie cette contribution, relatent des persécutions subies en raison de l'orientation sexuelle des requérants. Ces persécutions systématiquement verbales et très souvent physiques qui apparaissent dès l'enfance, peuvent être appréhendées comme des processus éducatifs visant à contrôler et réguler les déviances supposées ou constatées. La notion de processus éducatif est considérée comme l'ensemble des « processus de socialisation susceptible d'être manipulé pour améliorer le développement de la personnalité dans l'optique de la préparation à la vie sociale, et notamment de la formation du citoyen » (Bulle, 2005, p. 215). Cette définition comprend les processus éducatifs comme la part manipulable des processus de socialisation. L'éducation remplit donc une vocation préparatoire à la vie sociale, à travers l'incorporation de normes, de valeurs et de comportements majoritairement attendus par un groupe social. Les normes constituent des règles sociales qui délimitent les valeurs, comme principes moraux acceptés, ainsi que les comportements associés. Chaque groupe social dispose de normes et valeurs qui lui sont propres et visent à réguler les comportements en son sein. Ces normes, s'acquièrent par socialisation, à travers l'entrecroisement de processus éducatifs : de manière formelle à travers la scolarisation, les rites initiatiques ou religieux ; mais aussi de manière informelle, à travers l'exemple fourni par l'entourage et le jeu constant des approbations et désapprobations.

Dans le discours des enquêtés, la principale problématique menant à l'exil relève d'une incompatibilité, d'une opposition entre les normes, valeurs et comportements socialement

attendus et acceptés, et les normes, valeurs et comportements (notamment sexuels) adoptés par les personnes homosexuelles. Les relations sexuelles entre personnes de même sexe sont frappées d'interdit, considérées comme « contre nature », immorales et socialement combattues. Elles assignent à un statut particulier et excuse toute atteinte à l'intégrité physique et/ou morale de la personne concernée. S'engager dans cette pratique semble relever d'un affront à l'ordre établi, d'une résistance au système de normes qui le structure. La personne qui s'y engage embrasse alors une carrière de déviance qui régira l'intégralité de son histoire de vie (Becker, 1985).

L'engagement dans toute forme de déviance constitue, en soi, une forme de résistance à un système de normes majoritaires, à l'acquisition desquelles concourent l'ensemble des processus éducatifs formels et la majorité des informels. Les pratiques sexuelles entre personnes de même sexe engagent, de fait, l'individu dans une forme de résistance à l'égard des processus éducatifs dominants. Cette résistance, qu'elle soit perçue ou non, explicitement verbalisée ou non, structure les récits de vie des individus et participe à leur construction identitaire. C'est justement les formes de résistances consécutives au « devenir homosexuel » au sens de Deleuze qui seront ici interrogées. Quelles sont les personnes homosexuelles qui entrent en exil et celles qui restent ? L'exil correspond-t-il à l'abandon de la résistance ? Quelles sont les formes de résistance ou d'abandon, de conformisme ou de dissidence dans le pays d'origine et/ou en France ? Comment des dispositions sociales se construisent-elles dans les expériences de vies aux regards des caractéristiques et ressources sociales des personnes ?

Cette contribution croisera les récits de vie de six personnes originaires de deux pays d'Afrique de l'Ouest, ayant demandé l'asile en France au motif de leur orientation sexuelle et/ou identité de genre.

Ethnographier l'exil gay au prisme des récits autobiographiques

Les données présentées ont été collectées lors d'une immersion de deux ans au sein de différentes organisations impliquées dans un dispositif hospitalo-associatif de prévention du VIH et des infections sexuellement transmissibles en direction des personnes demandant l'asile au motif de leur orientation sexuelle. Ce dispositif réunit une association militante qui accompagne des personnes LGBT dans leurs procédures d'asile, une association de santé publique et un centre de dépistage hospitalier. Ce partenariat donne lieu, au sein de l'hôpital

et en dehors, à des actions de dépistage et des consultations médicales dédiées aux personnes LGBT demandant l'asile et/ou réfugiées.

Un premier terrain exploratoire d'un an et demi a été réalisé au sein de l'association de santé publique, en tant que volontaire, puis salarié, chargé de développer des actions de prévention en direction de cette population. Ce fut l'occasion d'identifier les enjeux relatifs aux différents organismes mais aussi de rencontrer et d'établir des relations de confiance avec les personnes bénévoles, salariées ou demandant l'asile. Ces personnes deviendront des informateurs clés, notamment certains demandeurs d'asile investis dans les actions de prévention en tant que « relais santé »⁴, devenus de véritable collègues. Ce terrain exploratoire a grandement facilité l'accès aux différentes organisations en tant que doctorant dans un second temps, dans le cadre d'une ethnographie de l'accompagnement associatif, et des entretiens semi-dirigés avec des personnes LGBT demandant l'asile.

L'ethnographie, engagée en janvier 2020 et encore en cours aujourd'hui, a consisté à prendre part au fonctionnement de l'association qui accompagne les personnes LGBT qui demandent l'asile. Les bénévoles assurent un accompagnement socio-administratif pour renseigner le dossier de demande d'asile, ou comprendre les rouages administratifs permettant d'accéder aux soins, à un titre de transport, à un logement, de comprendre comment fonctionnent les centres d'hébergement d'urgence, où se trouvent les soupes populaires, etc. Ils s'efforcent finalement de pallier les carences et déficits de l'accueil proposé par l'état par l'intermédiaire des associations conventionnées. L'association organise également des activités de sociabilité de loisir, sportives et culturelles, à visée « intégrative »⁵.

Le parcours de formation prévu à l'entrée dans l'association vise à mieux connaître la procédure d'asile, l'histoire et les objets de l'association, notamment grâce à une période de tutorat avec un bénévole « confirmé » jusqu'à l'autonomie du nouvel arrivé. Cet accompagnement a permis d'accéder à une dizaine de récits de vie de personnes originaires d'Afrique sub-saharienne et d'Asie du sud en les aidant à compléter leur dossier de demande d'asile. Dans l'onglet « Motif de votre demande », le requérant doit rapporter la part de son histoire de vie qui a suscité le départ. Ces récits de vie écrits sont ensuite abordés plus en détail à l'oral lors des « préparations à l'entretien de l'OFPRA » (Office Français de

⁴ Appellation choisie par les organisations partenaires pour désigner les personnes qui, parmi les demandeurs d'asile, ont souhaité s'engager pour promouvoir la santé et le dépistage auprès de leurs pairs.

⁵ Terme émique mobilisé par certains bénévoles pour qualifier l'accompagnement annexe à la procédure d'asile et qui consiste à faire découvrir la culture française, parisienne, et/ou LGBT à travers des visites, des sorties, etc.

Protection des Réfugiés et Apatrides) qui visent à préparer la personne à « *l'oral de sa vie* », selon l'expression d'un des enquêtés. C'est en effet un officier de l'OFPRA qui a la compétence, à la suite d'un entretien, d'accorder ou non le statut de réfugié, par croisement de ses connaissances sur le pays d'origine et des récits de vie écrits et oraux. Il évalue la cohérence et la crédibilité de l'histoire, et si les motifs du départ sont bien liés à des persécutions subies ou craintes en raison de l'appartenance au groupe social des personnes LGBT, conformément aux principes de la convention de Genève.

L'approche ethnographique a également permis plusieurs discussions informelles, téléphoniques ou physiques avec les demandeurs d'asile et réfugiés engagés dans les activités associatives, notamment avec les « relais santé », à propos des contextes de vie en France, de l'homosexualité en Afrique ou encore des projets de vie une fois le statut obtenu. Elle a été complétée par des entretiens semi-dirigés de type « récit de vie et de pratique » (Ferez & Perera, 2018) réalisés avec neuf hommes gays, dont six sont originaires de deux pays d'Afrique de l'ouest dont le nom ne sera pas précisé afin de préserver l'anonymat des enquêtés. Interrogés entre mai et juin 2020, certains ont été recrutés parmi les personnes rencontrées durant les vingt mois préparatoires de la thèse. Deux personnes ont été recrutées grâce à des bénévoles qui ont favorisé le lien avec les personnes qu'ils accompagnaient. Un troisième mode de recrutement par « boule de neige » (Wade *et al.*, 2005 ; Jauffret-Roustide, 2010), en demandant à chaque personne interrogée, de présenter une personne susceptible de vouloir partager son histoire de vie a permis d'accéder à une autre frange de la population. Les entretiens sont semi-dirigés et répétés dans le temps. Ils durent entre deux et dix heures au total, selon le caractère loquace de la personne.

L'entretien est présenté comme devant donner lieu à un travail de recherche et à la rédaction d'une thèse universitaire sur le parcours des personnes demandant l'asile au motif de l'orientation sexuelle. Il est systématiquement enregistré, tout en garantissant l'anonymat à l'interviewé. Quatre grandes thématiques sont abordées au cours de l'entretien : le vécu de l'homosexualité dans le pays d'origine, des premières expériences jusqu'à la décision de l'exil ; le parcours migratoire ; l'expérience de vie en tant que demandeur d'asile en France ; les pratiques sexuelles et l'usage des outils de prévention. Ces grandes catégories sont présentées dès le début, laissant libre cours au récit de la personne, progressivement orientée vers les thématiques ciblées par les relances de l'enquêteur. Une attention particulière est portée à recueillir des éléments personnels mais également des récits sur autrui, en interrogeant sur l'homosexualité en Afrique ou les raisons des exils de manière générale.

Cela permet d'accéder à des idéaux-types perçus par les enquêtés par croisement des discours et de limiter le biais rétrospectif récurrent dans les récits de soi.

Les données qui seront mobilisées ici visent à étudier les processus éducatifs et de contrôle social relatif à l'homosexualité dans les pays d'origine, ainsi que les différentes postures et carrières homosexuelles adoptées par les enquêtés. L'ensemble de la réflexion sera illustré par les récits biographiques de Souleyman, Samba, Aliou, Chritian, Paul et Ousman dont les prénoms ont été modifiés pour conserver l'anonymat. L'analyse qui en sera faite prendra en considération les dizaines de récits biographiques formels et informels recueillis lors de l'ethnographie afin d'élargir la portée de l'analyse.

Contrôle du genre et de la sexualité

Les différents récits recueillis font états d'une pression sociale très forte de l'entourage et de la famille à adopter des rôles sociaux de genre conformes au sexe d'assignation. Les enquêtés font ainsi état de dispositifs de régulation sociale qui émergent très jeune pour encadrer l'incorporation des normes de genre. Dès lors que ces normes dominantes sont censées être incorporées, les rappels à l'ordre social deviennent de plus en plus pressants et/ou violents. L'homosexualité devient une enveloppe englobante qui dépersonnalise progressivement l'individu. Celui-ci n'est plus qu'un déviant qui doit être corrigé. Si ce dernier s'y refuse, seules la mort sociale et/ou physique ou bien la fuite s'offrent à lui.

1. La reconstruction d'un destin homosexuel comme conséquence de l'incorporation précoce de normes de genre

Les enquêtés situent pour les deux tiers la découverte de leur homosexualité à l'enfance, symbolisée par ce qu'ils définissent comme l'« *efféminisme* », c'est-à-dire des goûts et/ou attitudes corporelles plutôt associés aux femmes. Le tiers restant la situent au moment des premières attirances sexuelles. Tous rapportent une conscience de l'anormalité que ces premières attirances sexuelles constituent, faisant état des répercussions sociales susceptibles d'être associées à leur découverte. Ainsi, les processus éducatifs visant l'incorporation de la norme hétérosexiste et des rôles sexués opèrent dès le plus jeune âge.

Les personnes qui se déclarent efféminées situent toutes la prise de conscience de leur orientation sexuelle à des âges très précoces, dès l'enfance, bien avant l'âge évoqué par les personnes plus viriles. En effet, elles ne font pas référence aux mêmes événements. Les secondes font référence aux premières attirances sentimentales et/ou physiques pour des

personnes de même sexe, quand les premières évoquent l'expression de leur genre féminin comme signe d'une homosexualité innée. Lorsqu'elles évoquent leur enfance, les personnes efféminées rapportent leurs goûts pour des activités de genre féminin telles que les jeux de cours de récréation avec l'élastique ou la marelle, leurs goûts musicaux, la fréquentation d'espaces de sociabilité majoritairement fréquentés par des femmes, la participation aux tâches ménagères, à la cuisine. À l'inverse, elles expriment une parfaite aversion pour les activités de genre masculin telles que les activités sportives d'opposition, lieu d'expression et de déploiement par excellence de la virilité, auxquelles elles sont enjointes à participer. Par ailleurs, elles rapportent des attitudes corporelles féminines, au point d'être parfois confondues avec les filles. Dans un contexte d'« administration de la preuve » de leur homosexualité lié à la demande d'asile (Kobelinski, 2012), on peut penser à juste titre que cette association faite entre efféminement et homosexualité émerge d'une reconstruction *a posteriori* fondée sur le sens commun, susceptible d'être entendue par les officiers de protection par sa cohérence avec des attitudes observées. Cette réponse permet d'évacuer par la même les interrogations concernant la façon dont l'homosexualité a été découverte et dont la réponse introspective n'est pas forcément évidente à connaître, ni à formuler. Nous pourrions également penser que l'inférence précoce de l'homosexualité, basée sur l'identification d'attitudes et de comportements attribués au genre opposé au sexe de l'enfant, contribue à former une première marque de différenciation. Ressentie par l'enfant, elle pourrait être reconstruite *a posteriori* comme la marque de la découverte de l'homosexualité. Ce serait finalement les processus de catégorisation sociale qui seraient éprouvés, relativement jeune, comme une première expérience minoritaire.

L'inférence sociale de la sexualité à partir du genre apparaît effectivement très jeune dans les récits des enquêtés et entraîne le déploiement de processus éducatifs visant à délimiter les normes de genre et de sexualité en vue de prévenir et réguler la survenue de comportements déviants. En effet, cette marque de la différence s'exprime par la mise en œuvre de processus éducatifs de régulation qui gagnent progressivement en intensité et en étendu avec l'avancée en âge. Christian, Paul, Ousman ou encore Aliou rapportent ainsi que leurs parents étaient très permissifs avec eux lorsqu'ils étaient encore petits et qu'ils jouaient à des « *jeux de fille* ». Les parents d'Ousman répondent à sa tante qui s'en inquiète « *Il n'y a pas de problèmes, il est jeune, ça va lui passer* ». En revanche, avec l'avancée en âge, l'inférence de la sexualité à partir du genre se renforce. L'enfant entre dans une classe d'âge où l'innocence n'est plus de mise. L'école coranique enseigne très tôt que l'homosexualité

et les attitudes efféminées sont interdites par le Coran. Cette pression sociale s'exerce aussi via le maître d'école, qui n'hésite pas à critiquer devant la classe les attitudes efféminées de Christian et à l'enjoindre à les corriger s'il ne veut pas devenir « Góor-jigéen », littéralement homme-femme, provoquant les moqueries de ses camarades. Ces moqueries se transforment pour certains en du harcèlement scolaire de la part des autres enfants avec parfois du racket ou des agressions physiques. Ainsi, la famille nucléaire, la famille élargie, l'école publique ou religieuse accentuent leurs contrôles et injonctions pour que le sexe et le genre soient cohérents et conformes aux normes attendues. Cette pression sociale s'exerce aussi au sein de la classe d'âge, qui a incorporé ces normes et est capable d'identifier la déviance à l'étalon majoritaire que représente l'inadéquation entre sexe et comportements de genre, et de projeter une sexualité. Ces pressions à visée régulatrice peuvent conduire à la mise à l'écart de l'individu comme un rappel à l'ordre social.

De même que le bonnet d'âne marque l'échec du processus éducatif scolaire pour le « cancre », les attitudes et comportements efféminés symbolisent l'échec du processus éducatif genré. Cet étiquetage marque l'anormalité et affecte les interactions sociales de l'individu, l'orientant vers une construction de soi minoritaire. Bien au-delà des inégalités sexuelles que suscitent les rapports de domination sexués, c'est l'expression de la domination du naturel sur le « contre-nature », du normal sur le pathologique, qui s'exprime ici.

Ainsi, l'homosexuel efféminé est catégorisé a priori comme homosexuel. Il incorpore dès l'enfance une position subalterne, qui le place dans une situation minoritaire au sein d'une société hétéronormée. Il apparaît ensuite dans une situation subalterne vis-à-vis des autres homosexuels de genre masculin dans le cadre même de la relation sexuelle et/ou sentimentale par reproduction des schémas de domination genrés. On peut considérer qu'en fonction de la perception sociale de l'identité de genre de l'individu, l'expérience minoritaire s'impose plus ou moins précocement à lui, laissant plus ou moins de place à la gestion de la part publique et de la part secrète de l'identité. L'individu adoptant des attitudes efféminées suscite immédiatement la suspicion, et des logiques de contrôle compliquent les stratégies de dissimulation de l'homosexualité.

2. Le soupçon et les dynamiques de contrôle social antérieures à la découverte de l'homosexualité

Les processus éducatifs genrés participent à contrôler l'adéquation normative entre genre et sexe mais aussi à réguler les sexualités. En effet, le contrôle des sexualités s'intensifie avec l'avancée en âge selon un schéma hétéronormé. Le mariage et la parentalité apparaissent alors comme des outils de contrôle, symboles de l'adhésion à la norme hétérosexuelle et donc de la réussite éducative. C'est ce qu'explique Aliou lorsque je lui demande s'il est possible pour les personnes hétérosexuelles efféminées de se dégager du harcèlement : « *Ah non, ça c'est simple ! Il suffit de se marier, d'avoir des enfants... Enfin même pas d'avoir des enfants... Mais il suffit de montrer que tu es hétéro et puis après les gens te respectent quoi. La plupart des gays font ça en Afrique* ».

Tous les enquêtés expliquent ainsi que l'engagement manifeste dans l'hétérosexualité met fin aux logiques de contrôle du genre qui ne semblent avoir de sens que pour éviter l'orientation sexuelle projetée. Les symboles de l'hétéro-normativité que constituent le mariage ou la parentalité compensent d'éventuelles attitudes féminines ou l'exercice de métiers féminins. Si la déviance que les enquêtés appellent l'« *efféminisme* » peut être compensée par le mariage notamment, l'homosexualité est une déviance moralement inacceptable que les institutions familiales, étatiques, religieuses et le voisinage s'attachent à réprimer, entraînant des répercussions physiques, sociales et économiques catastrophiques. Homosexuels virils et efféminés s'inscrivent dans une dynamique de secret en réponse à la logique sociale du soupçon.

Le soupçon se manifeste par les injonctions directes et indirectes au mariage et à la parentalité, qui deviennent de plus en plus pressantes à mesure que les doutes quant à l'orientation sexuelle de l'individu se font sentir. Les injonctions directes ont cours dans le cercle amical, familial mais aussi professionnel ou dans le voisinage. Par convention sociale, l'individu qui tarde à se marier est interrogé sur les raisons de ce qui est perçu comme un « retard ». À cette occasion, les personnes efféminées sont parfois victimes d'insultes qui renouent avec celles connues pendant l'enfance. Dans d'autres cas, les collègues ou amis s'efforcent de susciter le mariage pour soi-disant aider la personne à se dégager d'une suspicion qui n'a pas lieu d'être. Ces pressions morales et psychologiques se transforment parfois en agressions physiques, à mesure que le soupçon d'homosexualité grandit. La frontière est lâche entre le soupçon et l'accusation, donnant lieu à des formes de vindictes populaires qui se fondent sur de simples rumeurs. Cette pression sociale pèse également sur

la famille nucléaire, qui a une responsabilité sociale dans les doutes que l'absence de mariage du fils suscite.

Ces injonctions au mariage et à la parentalité apparaissent systématiquement, mais plus ou moins tôt et plus ou moins fermement en fonction des caractéristiques de la famille. Bien qu'efféminé et issu d'une famille « traditionnelle » par le père marabout⁶, mais « moderne »⁷ par la mère qui travaille pour une ONG internationale, Aliou accède à un travail correctement rémunéré et socialement valorisé, ainsi qu'à un logement indépendant. Il parvient à éviter le mariage jusqu'à l'âge de son exil à 35 ans, en défendant qu'il fait des études, puisqu'il souhaite privilégier sa carrière professionnelle et n'a trouvé personne pour le moment. On constate dans le discours des enquêtés que la résistance à cette convention sociale n'est en fait qu'un report. L'injonction au mariage devient particulièrement pressante en cas de soupçon d'homosexualité, que l'avancée en âge et le report répété du mariage participe à alimenter, au même titre que le « caractère » efféminé et les attitudes associées.

Christian, issu d'une famille aisée vivant en ville, sera protégé par ses parents, informés de son orientation sexuelle et qualifiés de « modernes ». Après leur disparition, c'est finalement son oncle qui l'obligera à se marier. À l'inverse, Samba est plutôt de genre masculin. Issu de milieu social défavorisé, il grandit dans un village, éduqué uniquement par son père marabout. Il n'est jamais allé à l'école publique et ne sait ni lire ni écrire. Dès les premiers soupçons de son homosexualité, il se voit imposer le mariage très jeune, sans même pouvoir choisir son épouse. Le mariage apparaîtrait en définitive comme une norme socioculturelle qui symbolise, selon les enquêtés, l'indépendance vis-à-vis de la famille, le passage du statut d'enfant à celui d'homme. Il constitue donc une sorte d'aboutissement et de réussite du processus éducatif dont la famille est responsable. Les pressions s'exercent indirectement sur les parents, les frères et sœurs, les amis, les éducateurs, par crainte du regard d'autrui et des jugements portés. Plus la famille et l'individu sont en mesure de s'extraire de la pression collective en raison de leur position, moins la pression sur l'individu est forte, et inversement. Le fait d'habiter à la ville plutôt que dans un village, d'avoir des parents

⁶ Tel qu'il est utilisé par les enquêtés, ce terme qualifie une personnalité dans la religion musulmane qui souvent assure le culte, les enseignements de l'école Coranique et dispose d'un rôle de médiateur dans la vie du village par son statut de sage. Il est à différencier de l'acception occidentale associant Marabout et sorcellerie.

⁷ Les enquêtés opposent le traditionnel au moderne. Le traditionnel renvoi aux normes, valeurs et comportements dominants, considérés comme préexistants, associés aux générations précédentes et défendus par elles. La notion de modernité, est mobilisée pour qualifier des normes sociales plus souples, une place plus importante accordée aux libertés et divergences individuelles, souvent associées aux pays d'Europe.

« modernes » plutôt que « traditionnels » et d'être issu d'une famille favorisée semble constituer autant de variables, susceptibles d'alléger les pressions sociales.

Les carrières homosexuelles diffèrent énormément en fonction de la position sociale de la famille et des ressources qu'elle offre à l'individu. Si seuls deux des enquêtés sont mariés, les autres ont soit été protégés par leur origine sociale favorisée leur permettant de reporter le mariage, soit ont dû rompre les relations familiales et fuir. Les personnes interrogées signalent que la plupart des personnes homosexuelles en Afrique ont dû céder au mariage afin d'avoir une « couverture » et donner l'illusion de se conformer à la norme, tout en vivant leur homosexualité en secret. Dans le langage des homosexuels non mariés, ces derniers sont nommés « *les hétéros* ».

En fin de compte, un système d'action complexe s'établit entre le noyau familial, la famille élargie, le voisinage et les instances éducatives, exerçant une influence plus ou moins directe sur l'individu. Le mariage et la parentalité constituent un prolongement logique du processus éducatif visant l'incorporation des normes hétérosexistes. Lorsque ce processus éducatif semble échouer, la logique du soupçon entraîne l'intensification de la pression sociale sur l'individu jusqu'à ce qu'il atteste de l'intégration des normes, ou bien que sa déviance soit révélée au grand jour. Si le caractère efféminé semble accroître le soupçon, l'intensité de la pression sociale dépend de l'environnement de vie et des ressources sociales, et notamment familiales de l'individu, pour s'en dégager. Une fois découvert, il n'y a plus de distinction de traitement selon l'habitus genré, seule la position socio-économique ou le « capital guerrier »⁸ (Sauvadet, 2006) peuvent permettre de résister, pour un temps.

3. L'exil comme signe de l'échec du processus éducatif ?

Si les régulations éducatives mises en œuvre par l'entourage à partir des suspicions restent généralement respectueuses de l'intégrité physique des individus, la découverte effective de l'homosexualité constitue une rupture. Elle peut parfois être excusée pour les personnes mariées, qui peuvent arguer avoir cédé à un excès de pulsions face aux « provocations » d'une personnes efféminée, renvoyant ainsi au vocable de la virilité. Pour les gays identitaires qui ne s'en repentissent pas, c'est le signe d'un échec du processus éducatif. La découverte de l'homosexualité constitue généralement l'atteinte d'un point de non-retour.

⁸ Cette forme de capital est définie par Thomas Sauvadet afin d'étudier les jeunes de quartiers dits populaires. Ce capital serait composé d'aptitudes mobilisables dans des situations violentes mais pas seulement. Il représente les ressources dont dispose un individu pour être craint et respecté dans un espace concurrentiel d'affrontement sans règles juridiques ou légales protectrices.

La majorité des récits recueillis par entretiens et lors de l'ethnographie expliquent le départ du pays d'origine par des atteintes à l'intégrité physique consécutives à la découverte de l'orientation sexuelle. Souvent, les personnes ont été surprises pendant l'acte sexuel. C'est le cas ici de Souleyman et Samba, mais aussi de nombreuses personnes rencontrées dans les associations. Ce « flagrant délit » entraîne un passage à tabac public par la famille et/ou le voisinage qui ne peut être interrompu que par la fuite, l'intervention policière et l'emprisonnement (en attendant le paiement d'une caution ou un transfert à l'hôpital si les blessures sont trop graves) ou bien la mort. Dans certaines familles, le père est censé tuer son fils pour « *laver l'honneur de la famille* ». C'est le cas pour trois enquêtés de confession musulmane dont le père était marabout. Cette notion d'honneur de la famille confirme l'influence du voisinage et l'importance accordée à l'image. Elle renvoie parfois à des croyances mystiques, et au sentiment d'être victime d'une « malédiction » : « *Il faut conjurer le sort !* ».

Dans d'autres situations, le « flagrant-délit » n'est pas constaté mais l'homosexualité est établie par accumulation d'indices jusqu'à ne plus pouvoir être niée par l'intéressé. Tel est le cas pour Christian et Paul, ou encore pour Souleyman. Les agressions verbales deviennent de plus en plus courantes. Lorsque la famille n'intervient pas, c'est le voisinage qui s'occupe d'infliger des punitions physiques. Nombreux sont les enquêtés qui exhibent des preuves corporelles de leurs agressions. Souleyman explique qu'après avoir avoué à son frère son homosexualité par lassitude des insinuations et des discours homophobes, il a essuyé de nombreuses agressions de la part des jeunes du quartier armés de couteaux. Ces agressions physiques conduisent à changer de quartier ou de ville. Dans certains cas, comme celui de Christian, capitaine de l'armée, c'est la dénonciation qui entraîne le licenciement, la perte du statut protecteur et l'impossibilité de retrouver du travail dans la branche, comme pour Souleyman et Samba. La mort sociale opère également au sein du quartier, où même les anciens amis s'éloignent de peur d'être compromis. La découverte de l'homosexualité est crainte par-dessus tout.

Certains enquêtés échappent à cet étalage public de leur homosexualité, comme Aliou et Ousman. Tous deux faisaient des rencontres sur Internet via Facebook ou des applications spécialisées et se sont fait « piéger ». Dans les deux cas, un utilisateur avec un faux profil assure toute la phase de drague, met en confiance, déjoue les pièges et tests qu'Aliou et Ousman, méfiants, mettent en place. Jusqu'au moment de l'acte sexuel, où il prend une photo de la personne nue et s'en sert pour la faire chanter. Lorsque la victime ne peut ou ne veut

plus payer, elle est l'objet de pressions physiques, qui s'exercent bientôt devant les collègues sur le lieu de travail. Elle développe alors une peur malade d'être découverte, et des conséquences que cela engendrerait.

Le dépôt d'une plainte au commissariat est impensable, par crainte de la réaction des policiers et que la plainte se retourne contre le plaignant. Souleyman se souvient par exemple être un jour arrivé à la fin du passage à tabac d'une personne homosexuelle, laissée pour morte dans une poubelle. Les habitants du quartier indiquèrent finalement à la police qu'il s'agissait d'un gay, entraînant l'arrêt de l'enquête. Un autre enquêté indique qu'il a été directement agressé par deux policiers qui lui ont transpercé la jambe avec un tesson de bouteille, lui reprochant son homosexualité. Qu'elle soit associée à la revendication d'une identité gay ou des pratiques sexuelles entre hommes, c'est la désapprobation sociale de l'homosexualité qui autorise n'importe qui à s'en prendre à l'individu. Les risques de poursuites sont très réduits en raison d'une forme de complaisance policière. La seule option qui semble viable est donc la fuite dans une autre ville, où l'histoire se répète, puis vers l'Europe.

L'homosexualité avérée suppose une vie de paria. L'annonce n'est jamais volontaire, et ce quel que soit le milieu social, tant les répercussions peuvent être importantes. Elle fait basculer dans la déviance extrême, provoquant un rejet violent de la société conventionnelle. Hormis la fuite, l'une des seules solutions reste de rejoindre les quelques lieux de prostitution homosexuelle dans les capitales. Ce choix, souvent contraint et résigné, expose aux agressions régulières, comme en témoigne Christian, venu intervenir sur les modes de prévention du VIH dans un de ces lieux :

« J'allais faire de la sensibilisation pour l'association XXXX et je m'étais garé dans la rue avec ma voiture sur laquelle j'avais l'insigne de l'armée. Quand je reviens, ma voiture était toute cassée, toutes les vitres, les pneus crevés et il y avait écrit "Sale Pédé !". Tu vois ; les gens savent que c'est les homosexuels qui se prostituent là. (...) En discutant avec eux, ils me disaient que c'est tout le temps pareil et qu'ils sont contents quand c'est les chauffeurs des hommes importants qui viennent... Parce qu'ils savent qu'ils vont passer une soirée bien payée et sans se faire agresser. Il y a beaucoup de gens connus qui sont gays, mais ça ne se sait pas. ».

Selon les enquêtés, les homosexuels d'Afrique de l'ouest expérimentent tous une minorité de fait, tout en étant plus ou moins camouflés et protégés par leur position sociale liée à leur situation socio-professionnelle, économique, politique, matrimoniale, etc. Si l'appartenance

à cette minorité constitue une forme de résistance au jour le jour en elle-même, on observe différentes formes de gestion de l'homosexualité : ceux qui cherchent à tous prix à la dissimuler et ceux qui revendiquent une homosexualité identitaire et flirtent volontairement avec les conventions sociales, comme un acte de résistance symbolique. Cette posture identitaire, militante, de résistance à l'ordre hétérosexiste n'est jamais pleinement assumée en Afrique, comme on l'entendrait d'une posture militante en Europe. Il s'agit d'une résistance non affirmée, souvent dissimulée derrière l'investissement dans la lutte contre le VIH/Sida, qui permet d'agir auprès des gays en tant que population exposée. Cette résistance à peine décelable dans le pays d'origine s'exprime chez certains enquêtés une fois arrivés en France, où la défense des droits des personnes homosexuelles apparaît progressivement comme une cause acceptable. Les dispositions identitaires et militantes apparaissent dans les discours et des projets visant à faire avancer les droits des personnes homosexuelles dans le pays d'origine.

Dans ce contexte caractérisé par un important contrôle social du genre et de la sexualité, nous allons désormais nous attacher à décrire les processus éducatifs minoritaires menant à la construction de carrières homosexuelles différenciées et à l'incorporation de dispositions à la résistance ou à la résignation.

L'impossible socialisation hétérosexuelle, la résistance à l'hétéronormativité et l'exil (ou la fuite) comme seule issue.

Après avoir décrit le système normatif majoritaire encadrant le genre et la sexualité en Afrique de l'ouest, il s'agit désormais d'interroger les processus éducatifs minoritaires et les façons d'être et d'agir, lorsque la minorité en question apparaît illégale et socialement bannie en raison de son caractère transgressif à l'égard des normes majoritaires. Comment se construisent des parcours de résistance plus ou moins marqués à l'égard de la norme majoritaire ? Qu'est-ce que ces parcours doivent à un engagement dans des processus éducatifs minoritaires ? Quels individus s'engagent dans quels processus éducatifs minoritaires ?

1. Des entrées différenciées dans la sexualité en fonction du genre

Plus que tabou dans les pays des enquêtés, la sexualité entre personnes de même sexe est illégale dans l'un et il n'existe aucune loi sanctionnant l'homophobie dans l'autre. Dans les faits, les atteintes policières ne sont pas systématiques et se résument bien souvent à une

garde à vue, parfois prolongée, en attendant le versement de « pots-de-vin ». Lorsque des enjeux politiques ou religieux s’immiscent dans ces arrestations, des peines de prison peuvent toutefois être prononcées. Or, ces arrestations ont parfois un effet protecteur vis-à-vis des agissements de la population qui constituent les atteintes les plus préoccupantes dans le discours des enquêtés. Celles-ci sont directement perpétrées par la famille ou par l’entourage, sans protection policières ni poursuites sérieuses pour les agresseurs. Ainsi, peu importe l’âge et les conditions des premières expériences, qu’elles aient lieu pendant l’enfance ou à l’adolescence, initiées avec un adulte ou une personne du même âge, elles sont marquées par le sceau de l’interdit et du secret. Leur caractère transgressif est connu de tous. La première expérience sexuelle a généralement lieu avec un partenaire dont la virilité ne peut pas être mise en question, souvent plus âgés et disposant d’une image hétérosexuelle, qui initie la personne et l’accompagne dans ce qui s’apparente à une forme de déviance, et qui porte en germe un « devenir minoritaire » – selon les termes deleuziens – et un risque de bascule dans une carrière déviante – selon les termes de l’école de Chicago. On observe alors une forme de rite initiatique au sein duquel le caractère efféminé de l’individu est présenté comme déclencheur de l’expérience.

Les rappels réitérés aux frontières de genre, et indirectement à la seule sexualité admise, sont principalement destinés aux personnes efféminées, dès leur plus jeune âge. Ils sont censés avoir une visée éducative pour l’ensemble de ceux qui présentent des tendances à l’homosexualité, qu’ils soient efféminés ou non. Or, cet étiquetage permet également aux personnes qui y échappent d’identifier les partenaires avec qui tenter l’expérience. Samba et Souleyman, tous deux perçus socialement comme hétérosexuels, rapportent qu’ils ont toujours fait le premier pas. Le premier affirme : « *C’est toujours moi qui ai fait le premier pas.* » Lorsque l’enquêteur lui demande s’il n’avait pas peur de la réaction, il répond : « *Beh non pas trop parce que je savais que c’était un gay quoi... (...) ça se voyait à ses manières et puis les gens au travail se moquaient de lui à cause de ça quoi...* ».

À l’inverse, les personnes efféminées rapportent beaucoup plus de précautions, à l’image de Christian, qui préfère nouer des liens d’amitié très forts, créer un climat de confiance propice à ce que la relation bascule dans une relation sexuelle ou amoureuse, laissant le partenaire engager le rapprochement. Dans les discours, ceux qui sont efféminés sont gênés par l’émergence d’une sexualité minoritaire qui leur est reprochée de manière plus ou moins sous-entendue depuis l’enfance et dont le soupçon pèse particulièrement sur eux. C’est systématiquement une personne dont l’homosexualité n’est pas suspectée qui, forte de sa

position dominante en raison de sa conformité aux normes de genre, ne prend que très peu de risques à initier ce rapprochement. La personne efféminée, sans cesse blâmée à ce propos, exprime pour sa part une forme de méfiance, et craint d'être dénoncée. La personne virile qui se ferait accuser par une personne efféminée d'avoir sollicité des rapports homosexuels peut feindre l'affabulation, et renverser la situation en affirmant que c'est cette personne qui a fait des avances, les attitudes corporelles et les inférences associées plaidant en sa faveur. Cette distinction de socialisation homosexuelle, liée à la perception sociale de l'identité de genre, semble susciter la reproduction des rôles sociaux de genre. Les exemples précédemment évoqués renvoient à cette construction du féminin comme dénoué de toute libido, de tout « vice », associé à la passivité et à l'attente d'être séduite ou épousée. Ainsi, dans les discussions informelles entre les demandeurs d'asile, on observe un jeu de féminisation, tout particulièrement dans les premiers mois suivant l'arrivée en France, comme pour signifier son orientation sexuelle. Les compétences ménagères et en matière de *care*⁹ sont mises en exergue, et l'emploi d'un pronom féminin pour faire l'éloge de ces compétences à la troisième personne est courant. Cette distinction genrée s'exprime également à travers une répartition stricte des rôles sexuels. La personne virile apparaît souvent, dans la relation sexuelle, comme exclusivement « pénétrante » ou « insertive », alors que la personne efféminée apparaît exclusivement « pénétrée » ou « réceptive ». Par ailleurs, dans les pays d'origine, la parole de l'homosexuel viril, qui apparaît aux yeux du reste de la société comme hétérosexuel, est beaucoup plus légitime que celle de la personne efféminée. Ainsi, l'habitus sexué de l'individu semble influencer dès le plus jeune âge la position sociale au sein même des relations sexuelles par reproductions des normes et représentations sociales de genre.

La première expérience homosexuelle est donc présentée comme une initiation à une activité déviante, dont la pratique suppose l'identification à un groupe déviant (Becker, 1985). Le concept de « carrière déviante » nous paraît particulièrement opportun pour identifier la façon dont les enquêtés développent, ou non, des dispositions à la résistance ou à la résignation aux normes hétérosexistes.

⁹ Le Care qualifie les comportements visant à prendre soin d'autrui, généralement associés au genre féminin.

2. Carrières homosexuelles et résistances à l'ordre hétérosexuel.

Une fois entré dans la sexualité avec des personnes de même sexe, différents choix se présentent à l'individu. Ces choix sont influencés par les dispositions individuelles mais aussi par le contrôle des pressions sociales hétérosexistes uniformisatrices.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les caractéristiques propres à l'individu et celles propres à sa famille influencent fortement les expériences de l'homosexualité. En effet, il existe un monde entre Christian, issue d'une famille aisée vivant en ville, qui a pu confier son orientation sexuelle à des parents compréhensifs qui tenteront de le protéger, et Samba, dont le père marabout a imposé le mariage dès les premiers soupçons d'homosexualité, et forcé de fuir son village une fois pris en « flagrant délit ». On observe donc différents idéaux-types, au sens wébérien, de carrières homosexuelles.

Le premier, qui dans le discours des enquêtés semble concerner le plus de monde en Afrique, est l'homosexualité dite de « pratique » ou « situationnelle ». Dans ce cas, l'individu présente toutes les apparences et les avantages sociaux d'un hétérosexuel. Il est marié, a des enfants, et produit parfois des discours homophobes qui lui servent de « couverture ». Christian rapporte même s'être parfois fait insulté à la suite d'un acte sexuel avec un « hétéro », lui disant : « *Allez ! Va-t'en sale Pédé !* ». La socialisation homosexuelle se limiterait ici à un comportement pulsionnel associé à des excès libidinaux, synonymes d'une virilité exacerbée que confirme le genre masculin de l'intéressé. Ainsi, ceux qu'on appelle malgré tout les « hétéros » sont généralement exclusivement « insertifs » dans la relation sexuelle, respectant l'ordre sexuel genré et renvoyant à une posture virile de domination.

Un autre idéal type de gestion de l'homosexualité consiste, comme pour Aliou, à retarder le mariage en avançant des arguments légitimes pour échapper aux pressions de l'entourage. La socialisation homosexuelle s'opère dans la discrétion absolue. Les rencontres s'effectuent de façon fortuite avec des personnes qui semblent présenter les signes d'une forme d'attraction (pour Samba) ou par les réseaux sociaux et les applications de rencontre gay (pour Ousman et Aliou). Le réseau d'homosociabilité est réduit au minimum du partenaire du moment et les relations généralement peu nombreuses et stables. En dehors de leur opposition voilée aux normes sociales, ces enquêtés limitent leurs liens avec le milieu pour éviter toute compromission. Les homosexuels « identitaires » cherchent avant tout à établir une forme de cohérence entre leur identité et leurs pratiques, sans chercher à faire bouger les lignes en matière d'acceptation sociale de l'homosexualité.

Enfin, Christian, Paul ou encore Souleyman cherchent à construire des espaces de partage et d'affirmation identitaire et à combattre les conventions sociales contraignantes. Christian explique ainsi que, depuis le collège privé où il a fait sa scolarité, il a constitué un groupe d'amis efféminés qui sont devenus homosexuels, comme lui, se sont engagés dans des parcours professionnels réussis et ont constitué une bulle de résistance. Ce groupe d'amis se retrouve tous les soirs dans des bars régulièrement attaqués, fermés, puis ré-ouverts à d'autres endroits. Souleyman et Paul rapportent également la fréquentation de ce type d'établissements. Ils constituent des lieux d'expression et d'affirmation identitaire, mais aussi de création de réseaux de connaissances aux ambitions progressistes. Christian et Paul ont même participé à la création d'associations de personnes LGBT sous le label de la « lutte contre le VIH/Sida ». Ainsi émerge une forme de conscience collective et se construisent les dispositions revendicatrices nécessaires à l'expression d'une forme de résistance. Les espaces de rejet de l'homosexualité peuvent alors devenir des arènes de lutte, comme en témoigne Souleyman, évoquant les joutes verbales avec son frère, et les affrontements physiques avec les jeunes de son quartier pour défendre son orientation sexuelle. Un troisième idéaltype de gestion de l'homosexualité s'esquisse finalement, que l'on peut qualifier de « militant ».

On observe ainsi trois principaux idéaux-types de gestion de l'homosexualité parmi les enquêtés. En complétant la catégorisation proposée par Gueboguo (2006), on peut parler d'homosexualité « pratique ou situationnelle », « identitaire » et « militante ». L'homosexualité « pratique ou situationnelle » réduit la déviance au minimum, de même que la sociabilité homosexuelle. La proximité avec les normes majoritaires est maximale et la prise de risque minimale, avec le choix d'un partenaire stable qui apparaît socialement comme un ami. L'homosexualité « identitaire » consiste en une recherche de compromis entre le respect des normes sociales et son identité sexuelle vécue, tout en gardant l'anonymat. L'homosexualité « militante » privilégie un affichage partiel ou total, la création d'espaces de liberté et la volonté de faire évoluer les normes sociales.

3. La traduction des dispositions à la résistance ou à la résignation en projets de vie

En cours de procédure de demande d'asile ou réfugiés, les enquêtés ont plein de projets, de rêves, d'espérances. S'ils sont tous préoccupés en premier lieu par l'obtention du statut de réfugié, leurs projets de vie diffèrent, notamment au regard de leur rapport à la communauté LGBT et à leur pays d'origine. Deux catégories de projets très différentes se dessinent.

Aliou, Samba et Ousman souhaitent reconstruire leur vie en France et ne jamais avoir à revenir dans leur pays d'origine. Leur projet est individuel, ils souhaitent avant tout préserver leur intégrité physique, morale, économique. Aliou me contacte plusieurs fois par semaine par téléphone, stressé par les papiers et obnubilé par les risques de retour au pays et ses conséquences. Il s'inquiète également de la découverte de son homosexualité par la diaspora de son pays vivant en France, par crainte que l'information circule et d'être finalement dénoncé au pays, auprès de ses parents, à qui il a indiqué qu'il partait pour le travail. Aujourd'hui réfugié, la perte du statut est sa hantise et les formulaires administratifs une source d'angoisse. L'homosexualité apparaît dans son discours comme un fardeau qu'il n'a pas choisi, et il ne croit pas aux possibilités de changement en Afrique. Il se dit fatigué, stressé et souhaite profiter de la liberté dont il dispose ici, tout en dissimulant son orientation sexuelle aux personnes hétérosexuelles, particulièrement lorsqu'elles sont issues de la diaspora. C'est également la situation de Samba et Ousman, qui vivent en colocation avec des membres de la diaspora à qui ils cachent leur orientation sexuelle. Une attention particulière est portée à la préservation des liens avec la famille lorsqu'il en reste.

À l'inverse Christian, Paul et Souleyman souhaitent obtenir la naturalisation française pour pouvoir retourner dans leur pays d'origine et intervenir en faveur des droits des personnes homosexuelles. Souleyman souhaite monter une société qui n'embaucherait que des personnes licenciées en raison de leur homosexualité. Ce projet fait écho à son histoire personnelle et à son licenciement qui, plus que les agressions régulières, l'a contraint à l'exil. Christian et Paul souhaitent constituer une ONG internationale pour s'occuper de la santé des gays et donner de la visibilité à la cause LGBT. Ils souhaitent bénéficier du protectorat français pour faire du lobbying auprès du gouvernement de leur pays d'origine, pour le respect des droits des personnes LGBT. L'obtention du statut de réfugié, puis de la naturalisation, sont perçus comme apportant une protection et un pouvoir qui permet la résistance. Cela renvoie à la position sociale qui permet aux hommes politiques ou touristes européens de vivre leur homosexualité dans ces pays grâce notamment à une protection policière. En France, ils affichent plus facilement leur orientation sexuelle, même avant d'obtenir le statut de réfugié ; et ce, y compris au sein de leur diaspora ou de la diaspora africaine en générale. Cette affirmation a d'ailleurs valu à Paul une agression homophobe à Paris, qui aura mené à la comparution immédiate de son agresseur et à son témoignage devant le tribunal, alors qu'il ne disposait pas encore du statut de réfugié. Pour tous les trois, la famille est informée de leur orientation sexuelle et la majorité des liens familiaux sont très

réduits. Ils disposent cependant d'un réseau d'amis homosexuels dans le pays d'origine et/ou en France, qui constitue un groupe d'entraide et de solidarité qui a vocation à se substituer à la famille.

Ces projets différenciés ne semblent avoir aucun lien avec le type d'intégration, la durée ou la complexité de la procédure administrative, l'effectivité ou non de l'obtention du statut, le motif du départ ou encore l'identité de genre de l'individu. L'unique distinction concerne la carrière homosexuelle dans le pays d'origine, que nous qualifierons d'« identitaire » pour les uns et de « militante » pour les autres. Après l'exil, on assiste ainsi à un réinvestissement des dispositions sociales construites dans le pays d'origine.

Les personnes « identitaires » tentent de construire des espaces d'expression de leur identité sexuelle tout en conservant une distinction rigide entre la part privée et la part publique de leur identité. Il s'agit pour eux d'optimiser la cohérence entre les deux identités, tout en réduisant les risques de conflits et/ou de sanctions sociales. À l'inverse, les « militants » appréhendent les épreuves de façon très religieuse. Face à la vie dans la rue, ou à un parcours administratif semé d'embuches, Christian et Souleyman continuent à croire et à prier. Chaque épreuve surmontée en appelle une nouvelle. Il convient de s'attaquer à la défense des droits des personnes homosexuelles en Afrique avec une stratégie réajustée en fonction du nouveau statut, conformément aux recommandations du père de Christian : « *Tu n'as pas choisi la facilité, je te souhaite de te faire une situation pour pouvoir vivre ta vie* ». Une recommandation déjà suivie à la lettre lorsqu'il vivait au pays, où son intégration dans l'armée lui avait permis d'éviter plusieurs agressions à l'encontre de son groupe d'amis, en intimidant les agresseurs par le port de sa tenue de militaire ; ou de louer des appartements dans lesquels pouvaient être hébergés des jeunes, rejetés par leur famille.

Souleyman et Paul ont également expérimenté ce militantisme au pays. Un militantisme caractérisé par une affirmation identitaire, galvanisée par la création d'un réseau de pairs et l'émergence d'une conscience collective. Si cette affirmation militante les a contraints à fuir, elle a contribué à construire des dispositions à la résistance et au dévouement pour une cause, celle des droits des personnes homosexuelles. Une cause qu'ils cherchent à se réapproprier d'une autre façon, avec leur nouveau statut, car c'est leur « *destin* ».

Conclusion

Cette contribution interroge la construction, dans deux pays francophones d'Afrique de l'ouest, d'identités homosexuelles différenciées et de dispositions à la résistance ou à la résignation à l'égard de l'ordre hétérosexiste. Ces dispositions différenciées se renforcent au cours des carrières homosexuelles, expliquant les différents projets de vie suite à l'exil en France.

Dans des sociétés où les rôles sexués sont particulièrement différenciés, les processus éducatifs visant leur incorporation opèrent dès l'enfance. Ainsi, le garçon efféminé est tout de suite étiqueté et surveillé par les différentes institutions familiales, scolaires, religieuses, mais aussi par les amis et le voisinage. Les rappels à l'ordre social sont multiples. Cet étiquetage, que les enquêtés considèrent rétrospectivement comme la marque de la découverte de leur orientation sexuelle, favorise l'expérimentation des premières expériences sexuelles. La déviance sociale que constitue le caractère efféminé, et plus encore l'homosexualité et le lien de causalité socialement établi entre les deux, place l'individu dans une situation marginale. Dans un contexte d'interdiction légale et de prohibition sociale, la pratique sexuelle avec une personne de même sexe, implique l'entrée dans une carrière déviante. Certains décident d'accepter les normes et de les transgresser en secret, tout en adoptant une couverture sociale. D'après les enquêtés, la majorité des homosexuels en Afrique sont mariés et ont des enfants, mettant leurs pratiques sexuelles à distance de leur identité. C'est une homosexualité que nous avons qualifié de « pratique ».

D'autres acceptent les normes interdisant et contrôlant l'homosexualité mais refusent d'accéder au mariage et à la parentalité, pour ne pas renier leur identité vécue. Tout en gardant leur orientation sexuelle secrète, ils tentent de garder une certaine cohérence pour eux-mêmes et ne veulent pas faire souffrir leurs futures épouses. Leur combat ne passe pas par l'affrontement collectif, mais par une résistance individuelle. C'est une homosexualité que nous avons qualifié d'« identitaire ».

Enfin, certains ne reconnaissent pas les normes dominantes et souhaitent collectivement les transformer. Ils cherchent, dans la mesure du possible, à optimiser la cohérence entre leur identité sexuelle vécue et leur identité sociale, tout en cherchant à préserver leur intégrité. C'est une homosexualité que nous avons qualifié de « militante ». Ces différentes stratégies de gestion de l'homosexualité s'apparentent à des niveaux de déviance plus ou moins marqués et visibles.

Au cours et en fonction de leurs carrières homosexuelles, les enquêtés semblent finalement construire des dispositions sociales à la résignation, ou au conformisme social, en acceptant plus ou moins de se conformer aux normes hétérosexistes. Ils construisent par ailleurs des dispositions sociales à la résistance vis à vis des conventions et à la transgression des normes sociales majoritaires.

Ces dispositions à la résignation ou à la résistance semblent fortement orienter les projets de vie et les vécus homosexuels après l'exil. Les enquêtés réinvestissent ainsi ces dispositions dans leurs projections de vie. Certains se résignent à la situation de rejet de l'homosexualité qui les a poussés à l'exil, faisant le projet personnel de reconstruire leur vie en France en acceptant de « rester dans le placard » (Kosofsky Segwick, 1990). D'autres, qui ont fait l'expérience de la mobilisation collective, font le choix de la résistance et de la lutte, comme si une puissance supérieure les vouait à accomplir une mission au service d'un collectif. Alors que Claire Andrieu (2014) définit la résistance comme une action collective revendicatrice, il semblerait qu'à mesure que les personnes franchissent les paliers de la déviance, jusqu'à devenir « militant », ils maximisent les relations sociales avec des personnes qui défendent les mêmes valeurs, les mêmes droits et souhaitent faire évoluer les normes sociales. C'est l'expérience de situations coupées des normes majoritaires restrictives et le bonheur qui en découle qui construit des dispositions et apporte la force de résister, coûte que coûte, suivant une forme de destinée.

Bibliographie :

- Andrieu, C. (2014). « La résistance comme mouvement social. De 1814 à nos jours. », Dans Pigenet M. & Tartakowsky D. (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*. (pp. 415-426), Paris : La découverte.
- Becker H. S. (1985), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié.
- Bourdieu P. (1998), *La domination masculine*, Paris : Seuil.
- Bulle N. (2005), « Sociologie de l'éducation », in Boudon R., Cherkaoui M. & Valade B. (dir.), *Dictionnaire de la pensée sociologique*. (pp. 213-2017), Paris : PUF.
- Ferez S. & Perera E. (2018), « « Ceux qui disent que je suis malade, je les invite à venir prendre l'entraînement avec moi. » Devenir body-builder à l'épreuve du VIH », *Staps*, vol.1, n°119, pp. 95-116.
- Kobelinsky C. (2010), *L'accueil des demandeurs d'asile. Une ethnographie de l'attente*, Paris : Éd. Le Cygne.
- Kobelinsky C. (2012), « L'asile gay : jurisprudence de l'intime à la Cour nationale du droit d'asile », *Droit et Société*, vol.3, n°82, pp. 583-601.
- Kosofsky Sedgwick E. (1990), *Epistemology of the closet*. Trad. Cervulle M. (2008), *Épistémologie du placard*, Paris : Éd. Amsterdam.
- D'Halluin-Mabillot E. (2012), *Les épreuves de l'asile. Associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*, Paris : Éd. de l'EHESS.
- Goffman E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi. Tome 1*, Paris : Minuit.
- Gueboguo C. (2006), « L'homosexualité en Afrique : sens et variation d'hier à nos jours », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [En ligne], n°1.
- Jauffret-Roustide M. & Le Strat Y. (2010), « Conception, échantillonnage, organisation du terrain d'une enquête TLS et nouveaux développements : Coquelicot, une enquête auprès d'usagers de drogues », *Methodological Innovations*, vol.2, n°5, pp. 26-37.
- Park S. (1995), « Pink Asylum: Political Asylum Eligibility of Gay Men and Lesbians under US Immigration Policy », *UCLA Law Review*, vol.4, n°42, pp. 1115-11156.
- Rapport des association Forum réfugié & COSI (2020), « L'asile en France et en Europe. 2000-2020, état des lieux et perspectives », *20^{ème} édition de l'état des lieux de l'asile en France et en Europe*, La manufacture d'histoire.
- Sauvadet T. (2006), *Le capital Guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cités*, Paris : Armand Colin.
- Wade A. S., Kane C. T., Diallo P. A., et al. (2005), « HIV infection and sexually transmitted infections among men who have sex with men in Senegal », *AIDS*, vol.19, n°18, p. 2133-2140.